## « MAIN BASSE SUR UNE ÎLE?»

Si le plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (PADDUC) est voté par l'assemblée de Corse, il ne sera plus possible de revenir en arrière

### Exemples de ce qui est prévu

#### Sur des Espaces Remarquables littoraux (E.R.)

#### jusqu'à aujourd'hui inconstructibles :

Aleria (Mare e Stagnu) : 322 logements et hôtel de tourisme

Prunelli di Fium'Orbu (Calzarellu) :

400 appartements, 2 hôtels

**Borgu** (Marana-Pinetu) dans la pinède classée :

E padule (les marais)

seront "protégés" de

OUF! Simu salvi!

la constructioní

Commerces, logements, gendarmerie, école, amphithéatre, théatre de verdure, mairie, poste

Poghju Mezana :

140 logements dans un E.R.

Grossetu Prugna, Purtichju, Pianottoli:

Espaces Remarquables disparus

Sur terres agricoles et E.R. ou coupures vertes,

Ulmetu :

Golf / villas / hôtel, résidences secondaires

Coti Chiavari :

Espaces remarquables disparus pour rendre

possibles des permis

Siscu, Lucciana, Calvi:

des E.R. deviennent constructibles

Lumiu :

de vastes espaces littoraux agricoles urbanisables

Olmeta di Tuda :

complexe de grande envergure avec golf, projets de « villages » (village tropicalisé, village des golfeurs, village équestre et... « village corse »!)

Sans compter les projets plus connus...

Bunifaziu :

Sperone, Piantarella, Balistra (nouveau golf et 5 zones constructibles), « Les Marinas » de Santa

Manza, La Tonnara, etc.

Porti Vechju: 2 nouveaux projets de golfs + complexes

touristiques sur des terrains agricoles

etc., etc.

# et pagheremu noi:

viabilité des lieux, eau, assainissement, stations d'épuration (s'il y en a !), accès, etc., pour ces aménagements essentiellement touristiques.

De plus, la Région prévoit : 3,5 millions de passagers par Bastia et l'Autoroute Bastia-Bunifaziu. etc.

Restera-t-il des financements pour la Santé, la Formation...?

C'est un vrai choix de société qui nous engage pour de nombreuses années.

Les élus qui auront voté pour l'application du projet actuel du « PADDUC » à l'Assemblée de Corse seront responsables, demain, des mèches lentes qu'ils auront allumées aujourd'hui.

Pour plus d'infos : voir le site de « U Levante » (levante.fr : dossiers Loi Littoral/PADDUC)